

VUE D'ENSEMBLE

Les principales évolutions des salaires sur la période 2002-2007

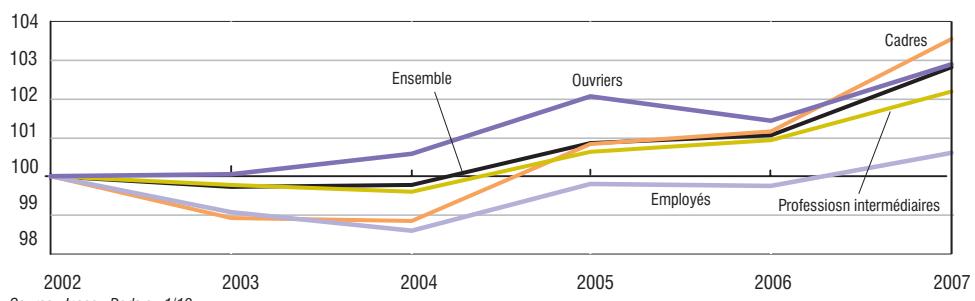
Au cours de la période 2002-2007 les salaires nets annuels du secteur privé ont augmenté en moyenne de + 0,6 % par an en euros constants pour les postes à temps complet ; pour ceux de la fonction publique, le constat est différencié selon que l'on s'intéresse à la fonction publique d'État (+0,1% par an en moyenne), à la fonction publique hospitalière (-0,3%) ou à la fonction publique territoriale (+ 0,5 % par an). Durant ces cinq années, la croissance annuelle moyenne du PIB s'est élevée à 2,0 % avec un creux en 2003 et une croissance un peu plus marquée à partir de 2004. La reprise du chômage amorcée en 2001 a pesé sur les salaires en début de période : un taux de chômage élevé et orienté à la hausse est défavorable aux salariés lors des négociations de revalorisations salariales. En 2005, le début de l'amélioration de la situation du marché du travail a engendré pour les salariés une évolution positive de leurs salaires en euros constants. De ce fait, dans le privé comme dans le public les salaires ont évolué plus favorablement en fin de période. Pour les salariés à temps partiel du secteur privé, où la proportion de bas salaires est plus forte que parmi les temps complets, les évolutions de salaires ont été plus favorables car dopées par la hausse du Smic. Leur salaire horaire a crû, en moyenne et en euros constants de 1% par an contre +0,5% pour celui des temps complets. Le Smic a en effet été dynamique sur toute la période 2002-2007 ; il a augmenté plus vite que le salaire moyen (écart de 1,9 point par an, en moyenne). L'écart est particulièrement marqué de 2003 à 2005 du fait du système de revalorisation des salaires minimaux prévu par la loi « Fillon ».

Des évolutions plus favorables pour les cadres et les ouvriers

Entre 2002 et 2007, les cadres et les ouvriers bénéficient de gains salariaux relativement significatifs en euros constants (de respectivement + 0,7 % et +0,6% en moyenne par an pour le salaire moyen des temps complets). Le salaire moyen des cadres est en phase avec la conjoncture économique ; il baisse en début de période, puis croît rapidement (+1,6% par an sur les trois dernières années), bénéficiant de l'amélioration du marché du travail particulièrement nette pour les cadres et les professions intermédiaires. Celui des ouvriers augmente plus régulièrement, du fait de la hausse du Smic, mais aussi du recul des emplois ouvriers les moins qualifiés et donc moins bien rémunérés (*figure 1*).

1. Évolution du salaire moyen des temps complets du secteur privé et semi public selon la catégorie socioprofessionnelle (base 100 en 2002)

base 100 en 2002 en euros constants



Source : Insee, Dads au 1/12.

Les employés et les professions intermédiaires voient leurs salaires moyens baisser en euros constants en début de période, puis redevenir dynamiques sur la période 2004-2007 (+0,7% et +0,9% par an).

Croissance du salaire moyen plus favorable dans l'industrie et les activités financières

Entre 2002 et 2007, le salaire moyen évolue différemment selon le secteur (*figure 2*). La hausse est faible dans les services aux entreprises (+0,2%) comme dans les services aux particuliers (+0,4%). Elle est proche de l'évolution moyenne dans le commerce (+0,5%), les transports (+0,6%) et la construction (+0,7%). Elle est plus favorable dans l'industrie (+ 1%). À un niveau sectoriel plus fin, l'hétérogénéité s'accroît encore puisque le salaire moyen est quasi-stable dans les services personnels (+ 0,1 %) alors qu'il augmente de 1,7 % par an dans les activités financières et de 1,6% dans l'énergie.

2. Le salaire annuel net moyen en 2007 d'un salarié à temps complet et son évolution annuelle moyenne selon le secteur, en euros constants, sur la période 2002-2007

	Salaire annuel moyen d'un temps complet en 2007 (euros)	Evolution annuelle moyenne en euros constants de 2002 à 2007 (%)
Ensemble du secteur privé	24 016	0,6
Transports	23 232	0,6
Services aux particuliers	20 158	0,4
Services aux entreprises	27 440	0,2
Industrie	24 970	1,0
Construction	21 040	0,7
Commerce	21 986	0,5

Source : Insee, Dads au 1/12.

Des disparités régionales fortes

Si le salaire moyen en France métropolitaine est de 24 100 euros en 2007 pour un temps complet du secteur privé, il se décline très différemment d'une région à l'autre. Il est supérieur de 29 % en Île-de-France, région qui se caractérise par un poids important des cadres. Ensuite viennent les régions Rhône-Alpes, Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se situent légèrement en deçà de la moyenne nationale. A l'opposé, on trouve le Limousin, la Basse-Normandie, et Poitou-Charentes où les salaires moyens sont inférieurs d'environ 16 % à ceux de l'ensemble de la France métropolitaine. Dans les départements d'outre-mer (DOM) le salaire moyen est inférieur d'environ 10 % à celui de la métropole.

Les salaires dans les trois fonctions publiques

La fonction publique avec ses 5,1 millions d'emplois pèse pour plus de 20 % dans l'emploi total. La fonction publique d'État (FPE) en représente plus de la moitié, la fonction publique territoriale (FPT) un peu moins d'un tiers et la fonction publique hospitalière (FPH) un peu moins d'un cinquième. Sur la période 2002-2007, les salaires ont connu une croissance

annuelle moyenne d'environ 0,5 % en euros constants dans la FPT alors qu'ils ont été plutôt stables dans la FPE et ont légèrement baissé dans la FPH.

L'indicateur retenu le plus fréquemment ici est le salaire annuel net moyen offert par l'employeur pour un poste à temps complet. Mais certains salariés peuvent être à temps partiel ou ne pas travailler toute l'année. Pour prendre en compte ces situations, on définit le revenu salarial d'un individu donné comme le total des salaires qu'il a perçus dans l'année considérée chez un ou plusieurs employeurs. Ainsi défini, le revenu salarial moyen peut se décomposer comme le produit de trois facteurs : le salaire horaire moyen, la durée hebdomadaire et le nombre moyen de semaines travaillées chaque année. En 2007, il s'élève à 18 239 euros pour l'ensemble des salariés et à 17 723 euros pour les seuls salariés du privé. Celui des femmes est inférieur de 27 % à celui des hommes. Cette différence est principalement imputable, dans le secteur privé, à un salaire horaire plus faible (inférieur de 19 %) et à une durée hebdomadaire de travail plus réduite (- 11 %) du fait de l'importance du temps partiel féminin. Le revenu salarial augmente fortement avec l'âge. Ainsi, le revenu salarial moyen des plus de 45 ans est supérieur de 115 % à celui des moins de 30 ans. Cela résulte, dans le secteur privé, principalement de deux facteurs : un salaire horaire supérieur de 55 %, différentiel lié notamment à la plus grande expérience professionnelle des salariés de plus de 45 ans, et un nombre de semaines travaillées supérieur de 32 %, résultant de la moindre insertion des plus jeunes sur le marché du travail.

L'évolution du revenu salarial dépend étroitement de l'évolution et de la structure de la force de travail. Ainsi, par exemple, en période de reprise économique, le revenu salarial peut éventuellement diminuer (les nouveaux entrants ayant fréquemment des revenus salariaux inférieurs à la moyenne) alors même que le revenu disponible des ménages augmente.

De 2002 à 2007, le revenu salarial s'accroît (+ 2,8 % en euros constants sur l'ensemble de la période) pour l'ensemble des salariés comme pour le seul secteur privé (+4%). Cela résulte, dans le privé, de l'augmentation du taux de salaire horaire (+ 3,1 % en euros constants) et du volume hebdomadaire de travail (+0,7%). ■

Avertissement

Les principaux résultats présentés ici, sont des données France, à l'exception des données de la fonction publique d'État qui sont des résultats France métropolitaine.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros courants.